

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 24 mai 2018

Présidence : Mme Anuta Pichon

Objet : Préavis n° 2018/08 – Demande de crédits complémentaires au

budget de fonctionnement 2018

## LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

vu le préavis municipal n° 2018/08,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2018 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 245'700.00 (deux cent quarante-cinq mille sept cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 9'200.00 (neuf mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus;
- 2) de compenser la péjoration du résultat de Fr. 236'500.00 par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1er janvier 2018.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

## PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2018 est dès lors arrêté comme suit :

Ainsi délibéré en séance du 24 mai 2018.

La Présidente

Anuta Pichon

La Secrétaire

Chantal Juned Napoletano